



HAL
open science

À la recherche du sens perdu (Préface)

Bertrand Cabedoche

► **To cite this version:**

Bertrand Cabedoche. À la recherche du sens perdu (Préface). Lafontaine Orvild, Perspectives herméneutiques à l'aurorégulation de la Presse haïtienne, Paris, L'Harmattan, p. 9-16, 2021. hal-04543038

HAL Id: hal-04543038

<https://hal.science/hal-04543038>

Submitted on 11 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

Préface

À la recherche du sens perdu

La presse a mauvaise presse. La formule, mobilisée à plusieurs reprises dans l'ouvrage de Lafontaine Orvild, est éculée, si ce n'est qu'appliquée à Haïti, elle confirme la mauvaise place du pays (83^e) dans les classements que l'association *Reporters sans Frontières* établit régulièrement. Ainsi, le baromètre de la santé des médias consigne pour le pays toutes les dérives auxquelles la filière de l'information, écrite comme audiovisuelle, peut renvoyer : erreurs factuelles et relâchements de l'écriture à profusion ; complaisance avec les sources et « marchandage des micros » auprès des « experts » ; irresponsabilité des rédacteurs habitués à la superficialité des propos, basés sur l'impression première, la réactivité immédiate, l'accusation et la dénonciation sans plus d'enquête de terrain ; népotisme, corruption, compromission des instances de production de cette information médiatique avec les pouvoirs en place, voire avec les gangs...

S'il en était encore nécessaire, ces pointages des dérives confirment l'idée selon laquelle la mesure de l'état démocratique d'un pays ne peut être d'ordre quantitatif, quand le pays fait état parallèlement d'une explosion du nombre de ses médias audiovisuels, audibles et regardés principalement depuis la capitale. Eu égard à l'ensemble des dysfonctionnements participant de l'état permanent et dévasté du paysage médiatique haïtien, Lafontaine Orvild peut même s'autoriser à parler de « dictature médiatique » dont il ne peut se satisfaire, même en développant une analyse compréhensive du contexte justifiant les nombreux dérapages : précarité des acteurs et des institutions médiatiques ; risques encourus liés à l'environnement des rédacteurs, marqué par la polarité des débats et appelant les censures et autocensures...

L'ouvrage de Lafontaine Orvild va au-delà de ce constat édifiant, à la recherche d'un mode de régulation susceptible de redonner sens à l'information médiatique. Première entité de l'empire colonial français à accéder à l'indépendance en 1804, Haïti semblait pourtant être en mesure de dépasser depuis longtemps les étapes de la régulation que les décolonisations africaines se sont assignées plus d'un siècle et demi plus tard. Elles n'ont en effet d'abord concédé de régulation des médias que par la voie autoritaire : priorité à la constitution, puis à la consolidation d'un cadre national d'autant plus fragile qu'il était souvent artificiel, plutôt qu'à la diversité des expressions. Parmi les pays francophones, Haïti fait ainsi figure de précurseur, avant que les années quatre-vingts n'enjoignent à chacun, après le discours de La Baule de François Mitterrand, de se doter des instances susceptibles de garantir le pluralisme et l'éthique des médias. En même temps que le pluripartisme de la vie politique, ce point avait été institué comme gage de l'engagement sur la voie de la démocratie pour les sociétés dites « en transition ».

Pour autant, si à Haïti, le cadre réglementaire plaide *a priori* pour l'existence d'une presse libre, reconnue et garantie dès la Constitution haïtienne du 29 mars 1987, il a fallu attendre 2012 pour que, sous l'égide de l'Unesco, un texte apparaisse, à vocation référentielle pour une autorégulation des médias. Mais élaboré sans même une simple consultation des différentes parties prenantes, le texte déontologique ainsi désigné est vite apparu plaqué, disposé autour d'une référence universaliste générale sans distinction aucune des contextes locaux, c'est-à-dire inapplicable dans le cadre spécifique du pays. L'ouvrage de Lafontaine Orvild en recense ainsi les limites, liées à la dimension injonctive et imprécise du texte, autant de failles dans lesquelles les acteurs, éditeurs et rédacteurs, se sont engouffrés et qui ont ainsi vu la portée de la

référence s'essouffler immédiatement. Le résultat n'est pas surprenant, quand dès 1997, en d'autres contextes, Patrick Charaudeau rappelle déjà que le réflexe corporatiste conduit souvent les instances de production de l'information médiatique à réagir aux critiques des dérives constatées en leur sein sans en tirer aucun enseignement : il est en effet fréquent qu'elles se contentent, *intra-muros*, de vagues injonctions génériques à l'éthique sans plus d'implication et *extra-muros*, d'implorations à la compréhension des contraintes entourant les pratiques, tant dans la collecte que dans le traitement et la diffusion de l'information médiatique. L'instance de production s'épargne ainsi de la critique plus en profondeur des modalités de fonctionnement d'une des filières des industries culturelles les plus en vue des pouvoirs, politiques comme économiques et de tout engagement d'amélioration des pratiques¹.

La réflexion de Lafontaine Orvild s'engage sur un terrain autrement plus exigeant, qui permettrait de dépasser l'alibi des chartes internes et provinciales déjà existantes et, pour les raisons évoquées *supra*, inopérantes sur ce terrain du respect de l'éthique. Ainsi, selon l'auteur, ce ne sont ni l'absence de sanction ni celle d'un organe de régulation qui expliquent les manquements à l'éthique à Haïti. L'abstraction et le parachutage des références à l'éthique sont au contraire déjà à l'origine des pertes de sens au moment du passage aux pratiques.

Pour suivre la démonstration de l'auteur, il convient de reprendre le chemin de l'*agir communicationnel* de Jürgen Habermas, pour comprendre les raisons des échecs patents des textes et y remédier dès la phase d'élaboration de ceux-ci. Car sans l'implication des acteurs dès ce premier temps de la

¹ CHARAUDEAU, Patrick (1997), *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan (coll. "Médias recherche").

construction normative, la caution d'une structure encadrante aussi prestigieuse que l'Unesco ne suffit pas à aider les acteurs à passer l'étape de la correction de leurs pratiques. Même les formations ultérieures pour rattraper les dérives et accélérer la conscientisation des acteurs ne parviennent à pallier ces manques, quand elles se présentent elles aussi parachutées comme il a déjà été observé, par exemple en Tunisie par Mohamed Ali Elhaoui et Aïda Fitouri en 2015². Déconnectée du terrain, une formation – par exemple au journalisme d'investigation – ne fait alors qu'ajouter une pression supplémentaire à des journalistes et des responsables de médias installés dans la précarité et préoccupés d'abord de leur survie, professionnelle et institutionnelle. C'est en ce sens d'ailleurs qu'à partir de 2013, l'Unesco avait déjà tiré les enseignements d'une série de guides pratiques que l'agence spécialisée des Nations-Unies avait dans un premier temps proposés en 2007 pour les centres de formation du journalisme en Afrique.

Profitant d'une demande nouvelle de *curricula* bien au-delà du continent, l'Agence spécialisée des Nations Unies élabore désormais ses guides de formation, en en proposant la construction des modules sur un mode totalement inclusif (nous avons été directement associé à cette expérience en tant que superviseur)³. D'autres réflexions sur la déontologie des médias ont ainsi pu associer syndicats des éditeurs de presse, syndicats des journalistes, responsables de communication des partenaires, voire responsables de communication des

² ALI ELHAOUI, Mohamed, FITOURI, Aïda (2015), « La profession journalistique après la "révolution du jasmin" sous l'emprise de la modernisation », *Les Enjeux de l'information et de la communication* | <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/> | n°16/1, 2015, p. 39 -55.

³ BANDA, Fackson (ed.) (2013), *Model Curricula for Journalism Education. A compendium of new syllabi*. Paris, Unesco (Unesco Series on Journalism Education), 2013. [en ligne, 2013, July, 5] URL: <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002211/221199E.pdf>

ministères comme à Madagascar en 2016, jusqu'à ce qu'un exécutif rétif ne balaie immédiatement tous ces efforts : la nature du nouveau code ainsi autoritairement substitué par l'instance politique a ainsi retrouvé la fonction première de contrôle social que cette autorité aime développer à son avantage et dont précisément, les acteurs de l'information médiatique entendaient se protéger.

Pour retrouver au contraire cette idée de « promesse mutuelle » à laquelle doit renvoyer le principe d'autorégulation, le recours à l'*herméneutique critique* de Jürgen Habermas est salutaire. Cependant, selon Lafontaine Orvild, la précaution ne suffit pas. C'est la raison pour laquelle notre auteur recommande méthodologiquement de conjuguer cette première inscription théorique avec la *pragmatique universelle* de Jean-Marc Ferry : celle-ci impose en effet la prise en compte permanente des contextes et des vécus pour qu'à l'usage, les normes s'imposent vis-à-vis des exigences d'intelligibilité, de validité et de justesse de l'énonciation. Du coup, le code déontologique prend le large par rapport à une conception positiviste dont les instances corporatives ont tendance à entourer le contenu de leurs références, comme Nicolas Pélissier l'a analysé pour les chartes des droits et devoirs des journalistes français⁴. Il s'agit donc bien de cette co-construction chère à Patrick Charaudeau que notre auteur mobilise, pour véritablement atteindre le niveau d'une autorégulation des médias.

En toute logique, pour accentuer la dimension inclusive de la mise en application de la norme, l'ouvrage de Lafontaine Orvild entreprend d'ouvrir les pistes de réflexion sur l'entretien au quotidien de l'éthique autour d'une instance assignée à l'observation de cette régulation. La démonstration de l'auteur

⁴ PÉLISSIER, Nicolas (2009), *Journalisme : avis de recherche*, Bruxelles, Bruylant (coll. "Médias, société, relations internationales").

en mesure les risques paradoxaux. Trop puissante – c’est-à-dire détournée par un exécutif avide de contrôle social – la régulation devient autoritaire, donc susceptible de participer à la restriction de la liberté d’expression pourtant constitutive de l’état démocratique d’un état. Trop faible – c’est-à-dire sans suivi par la corporation elle-même et donc, sans implication véritable – la régulation est abandonnée aux mécanismes du marché dont on réalise aujourd’hui l’illusion de la main invisible. Le « capitalisme de surveillance » pratiqué par les GAFAM et dénoncé par Shoshana Zuboff constitue un excellent exemple de perversion néo-libérale⁵.

Si tous les acteurs semblent finalement se satisfaire du désordre ambiant, comme se désespère Lafontaine Orvild, l’auteur rebondit cependant en explorant les pistes que lui ouvre cette seconde inscription dans la *pragmatique universelle* de Jean-Marc Ferry. Une fois le cadre de l’exercice médiatique assaini, la référence peut effectivement aider à installer la « culture démocratique » dans l’espace médiatique haïtien. Il ne s’agit pas de propositions naïves : Lafontaine Orvild sait que les obstacles sont nombreux sur cette voie. Ceux-ci se présentent institutionnels quand les acteurs doivent d’abord être convaincus de la nécessité en soi de la régulation ; politiques, quand une politique de l’information et des médias digne de ce nom fait défaut ; culturels, quand de manière générale à Haïti, le rapport se présente complexe à la loi, à la norme, la constitution ; sociétaux, quand cette recherche de sens se développe dans un environnement dont, de manière plus large, les valeurs s’affichent en décrépitude.

Lafontaine Orvild tente cependant de débroussailler la voie délibérative vers un référencement qui ferait sens pour les

⁵ ZUBOFF, Shoshana (2019), *The Age of Surveillance capitalism. The fight for human future at the new frontier of power*, New York, Public Affairs, Profile Book.

acteurs considérés. L'instance de régulation efficace – qui ne passe ni par l'État, ni par le marché – suppose qu'elle surgisse de la réflexion des animateurs des espaces de production de l'information médiatique eux-mêmes (éditeurs et journalistes). Par exemple, des États généraux de la presse pourraient ainsi tableter sur la volonté autonome des acteurs et sur leur discussion pratique. Car le document de référence à observer dans les pratiques n'aura de sens dans le long terme que si les acteurs sont responsabilisés en travaillant ensemble à dégager les solutions aux problèmes déontologiques qu'ils rencontrent concrètement, dans les exercices multiples et distincts des pratiques médiatiques sur le terrain. Les prescriptions n'auront de résonance que si elles s'inspirent du vécu de ces acteurs. En 2016, avant la reprise en main par l'État, Madagascar avait ainsi conçu un guide construit par les pairs, en réponse aux difficultés rencontrées par les producteurs de terrain pour appliquer le texte général qui aurait consigné parallèlement les grands principes déontologiques.

La recherche du sens perdu chez Lafontaine Orvild passe aussi par la définition des critères de la mise en œuvre et de fonctionnement de cette instance de régulation : droit égal à l'expression de tous les participants, sans violence, sans négociation stratégique visant à instrumentaliser et prendre du pouvoir sur les adversaires, ou sur les absents. Une fois les textes de référence élaborés, leur entretien dans le moyen et le long terme suppose réactiver les formations, cette fois à partir des contraintes effectivement rencontrées sur le terrain ; aider à la diffusion du code par la diffusion d'une chronique de déontologie qui serait accueillie dans une revue professionnelle ; créer un comité d'éthique à vocation de conscientisation plutôt que de répression ; stimuler le débat public et la recherche collective de solutions... Dans ce dispositif, pour ne pas risquer de retomber dans de nouveaux

sectarismes et autres dispositifs de surveillance, les conditions de nomination de l'instance de régulation devraient être précisément définies, dans la composition, la durée et le mandat de ses membres. L'État ne serait ainsi appelé que dans la mise en place d'un système d'aide à la presse, pour dépasser l'état de précarité des acteurs, propice aux sorties de route.

Reste à observer l'évolution des sources auxquelles les publics haïtiens s'alimentent majoritairement. En ne traitant que de la presse, de la radio et de la télévision, l'ouvrage de Lafontaine Orvild fait l'impasse d'une tendance forte, observée ailleurs : la montée croissante des sources numériques « offshore » dans l'information des publics jeunes, dont précisément la référence à l'éthique et à une information équilibrée, vérifiée et ouverte ne constitue pas l'essentiel de la promesse. Par ailleurs, l'alimentation en recettes publicitaires de ces « nouveaux médias » concurrents constitue une captation des ressources budgétaires des médias généralistes institués et une rupture du modèle *du double marché*, inventé en 1836 par Émile de Girardin. La menace renforce ainsi le risque quant à la pérennité des médias classiques, condition par ailleurs du respect des normes. Gageons que cette piste constituera un développement à venir de l'observation des médias à Haïti par Lafontaine Osvald.

Bertrand Cabedoche

Professeur en sciences de l'information
et de la communication

Responsable de la chaire Unesco *Communication
internationale* de l'Université Grenoble Alpes

Président d'honneur du réseau mondial des chaires Unesco en
communication.